



# PROCES VERBAL

## Commission Départementale d'Evaluation des Matches Sensibles

---

Réunion du 23 septembre 2025

---

**Président** : M. Eric MODE

**Présents** : Bruno BESTEL (Secrétaire) - Dominique PERQUIN (Ethique) -

**Excusé** : M. Julien SAUCIER (Arbitre) ; Laurent MARANDEL ; Nicolas RUEFF (Délégué)

---

Après avoir balayé la totalité des matchs du DMF qui se dérouleront la semaine du 22 au 28 septembre 2025, la commission désigne :

- **Un délégué** sur le match **District 3 Groupe A** – Bezannes 2050 (547311) – Croix du Sud ES (564865)
- **Un délégué** sur le match **District 4 Groupe A** –Sporting Club Reims (565226) – Union Saint Rémoise 1 (565289)
- **Un délégué** sur le match **U16 D1 Groupe A** – Saint Brice Courcelles (539468) – Reuil FC 21 (529566)

La commission a par ailleurs validé la désignation d'un trio arbitral sur le match de D2 Groupe A Reims Pays de France (564473) – Tardenoise US (547287) à la charge de l'US Tardenoise.

Elle a par ailleurs validé la désignation d'un arbitre officiel sur le match de District 4 Groupe C Saint Memmie FC (552023) – Heiltz Maurupt 1 (541866) à la demande du ce dernier. Cette désignation sera à la charge du club de Heiltz Maurupt.

Enfin des membres de la Commission de l'Ethique seront désignés sur d'autres matchs.

Le secrétaire

B. BESTEL

Le président

Eric MODE